

Les chiffres de la température nous sont fournis par la "Optical & Engineer's Supply Co." 1628 rue Notre-Dame.

Aujourd'hui Maximum .. 31
Même date l'an dernier .. 27
Aujourd'hui Minimum .. 24
Même date l'an dernier .. 23

La Patrie

Prononcées pour
les prochaines
vingt-quatre
heures.



Toronto, 28.—Temps nuageux
doux, grésil ou pluie.

24^e ANNEE—No 281—DIX PAGES

MONTREAL, MERCREDI, 28 JANVIER 1903

LE NUMERO : UN CENTIN

LA PROFESSION MEDICALE

Les hommes de l'art prennent part à un beau banquet au Viger

Le docteur Valin signale quelques écarts qui menacent le prestige et le progrès de la profession

Le banquet donné hier soir à l'hôtel Viger, par la profession médicale, sous les auspices de la Société Médicale de Montréal, a été un très grand succès et la solidarité, l'union qu'on trouve dans les autres professions s'est à ces agapes, traitées d'ailleurs, et de nos jours, plus de 150 convives avaient pris place autour des tables ornées de fleurs, chaque place portant un menu artistique signé Marc Antiqua, le miniaturiste bien connu.

M. le docteur J. E. Dubé, président de la Société Médicale, avait à sa droite l'honorable R. Préfontaine, ministre

de la Santé des "Hôtes" de la Société. L'honorable R. Préfontaine, répondit le premier. La profession médicale, dit-il, est une carrière de dévouement, de science, d'étude, de patriotisme. Si nous n'avons pas d'armée, nous aurons probablement avant longtemps, une marine qui demandera l'assistance de nos médecins. Notre pays se développe et il y a assez de place pour que les médecins n'aient pas à exercer leur profession au-delà de la frontière.

L'honorable L. Guin, fait l'éloge de la profession médicale qui, dit-il, est trop modeste pour se louer elle-même. Le ministre parle aussi du travail des enfants et fait remarquer qu'en Europe, aux Etats-Unis, la loi ne permet pas aux enfants mineurs de 14 ans, de travailler. Il en est de même dans les provinces de la Puissance, excepté dans la nôtre. Nous en sommes encore à la vieille loi de 1851, qui permet le travail aux enfants de 12 ans. La loi devrait être changée et la Société Médicale peut rendre les plus grands services sur ce point. La loi Roddick doit aussi être étudiée avec soin. De plus, serait-il bon d'introduire la politique dans la direction de la profession, où il y aura dans le conseil fédéral 7 membres nommés par le gouvernement. Ce serait un malheur que d'introduire dans la profession des médecins politiques.

L'honorable docteur Guin, le docteur F. W. Campbell, le docteur J. A. Starkey, M. D. E. Lacombe, l'honorable M. D. Masson, président de la Chambre de Commerce, M. Eugène Lafontaine, représentant à la Faculté de Droit de Laval, à sa gauche, l'honorable Lomer Guin, ministre des Travaux Publics à Québec, le docteur F. W. Campbell, doyen de la Faculté de Médecine du Collège Bishop, l'honorable docteur Guin, le docteur Brochu, délégué de la Société Médicale de Québec, l'honorable N. Pérodeau, conseiller législatif, le docteur E. P. Lachapelle, M. Louis Franchère, secrétaire du Collège Dentaire.

Les convives étaient : MM. les docteurs A. A. Foucher, A. Laval, L. Corneil, G. Meunier, J. E. Lalonde, Cyprien, Severin, Lachapelle, L. Coiteux, Prevost, d'Ottawa, L. J. Leclerc, Duchesneau, Varennes, It-eot, Aubry, M. D. Dr. J. H. Charrier, Dr. H. Choquette, E. A. R. de Cotret, M. D. François de Martigny, J. d'E. Clément, Dr. H. N. Duhamel, Dr. C. P. Valin, E. Parizeau, M. D. J. D. Page, F. O. Lepage, J. P. Décarie, E. G. Asselin, J. E. Laberge, Ovide Normandin, F. de St. Prévoist, Marc Antiqua, Amédée Marien, F. Monod, J. A. E. Ethier, M. D. E. P. Chagnon, S. J. Girard, L. A. Delorme, A. Ethier, Fred Pelletier, M. D. Albert Laberge, Alex. Bernard, L. A. Gagnier, M. D. F. X. Gagnier, C. P. Visdon, C. A. Bernard,

Le Dr J. E. DUBÉ

Autrefois il n'y avait pas assez de médecins, l'école en faisait à l'aise, aujourd'hui, chaque paroisse a un médecin de trop et l'école continue cependant toujours de faire la même œuvre. L'enseignement est double, il y a trop de collèges classiques, 20 l'entrée dans la profession est trop facile.

Le nombre des collèges classiques est disproportionné au nombre de la population. On devrait exiger une meilleure préparation à l'étude de notre profession, rendant les examens d'admission plus sévères qu'ils ne le sont actuellement.

La science a évolué, les découvertes de Pasteur ont changé l'objectif de la profession, qui n'est plus l'individu, mais la collectivité. Cette évolution a changé les conditions du travail. Si un tiers des médecins ne peut plus vivre honnêtement, il est à craindre qu'ils ne donnent l'exemple de la décadence. Une autre condition est le drainage de la clientèle vers les hôpitaux. Un quart des malades qui sont traités gratuitement aux hôpitaux pourraient payer.

L'orateur fait aussi allusion à la loi de la Santé des "Hôtes" de la Société.

LA MORT DE FERDINAND ALLARD

Après avoir entendu un grand nombre de témoins le jury du coroner rend un verdict n'imputant de blâme à personne.

M. l'avocat Primeau exprime l'intention de continuer l'affaire.

(De notre envoyé spécial)

Châteauguay, 28. — Après trois longues séances d'enquête et de vingt-neuf minutes de délibération, le jury du coroner a rendu, hier soir, vers les cinq heures et demie, le verdict suivant :

"Que le dit Ferdinand Allard est mort dans la nuit du 2 au 3 janvier 1903, à Melocheville, d'une congestion pulmonaire, causée par l'abus des liqueurs alcooliques, et il n'y a lieu d'imputer de blâme à personne."

Ce verdict mettra-t-il fin à la cause sensationnelle qui vient de se dérouler ici ? Il est encore difficile de le dire. Ainsi que la "Patrie" l'a annoncé hier, M. l'avocat Primeau, le représentant de la famille Allard, est fort mécontent de la façon dont l'enquête a été conduite. Il n'a pas assisté à la séance d'hier l'après-midi, et quelques minutes, avant la séance, il a déclaré au représentant de "La Patrie" que l'enquête telle que conduite était illusoire, de faire une preuve quelconque. Il a ajouté que, quel que fut le verdict, les poursuites civiles seraient intentées. Il adressera au procureur général un rapport sur l'enquête.

LES TEMOIGNAGES DE L'APRES-MIDI

ALPHONSE MIRON, de St-Timothée, beau-père d'Alfred Lebeuf, est arrivé chez son oncle, à Melocheville, vers les quatre heures, dans l'après-midi du vendredi 27 janvier. Il était en compagnie d'une douzaine de parents et d'amis qui occupaient la maison. Le soir, vers dix heures, il a vu Allard, qui était couché dans la chambre à coucher. Il n'a pas pu aller le voir, car il était couché lui-même.

Le témoin a pris un verre de whisky avec Allard, dans la même bouteille. Il ignore si le défunt a pris un gros coup. Il n'a vu personne le forcer de boire ni jeter quoi que ce soit dans son verre. Tout le monde boitait dans son verre. Tout le monde boitait dans son verre. Tout le monde boitait dans son verre.

Allard aimait la boisson. Il est arrivé chez Lebeuf, Georges Miron et l'un des jeunes Lebeuf ont fait remarquer en riant que le défunt ne pouvait pas boire, car il était malade. Le témoin a dit qu'il n'avait pas vu Allard tomber, mais qu'il avait vu le corps étendu sur le sol.

F. N. GIROUX, 38 ans, boulanger, réside à Melocheville. Il a passé la plus grande partie de la journée du 2 janvier à Valleyfield. Il ne sait rien de la mort d'Allard ni des circonstances.

Le Dr HUOT, de Beauharnois, ne connaît rien personnellement de la mort d'Allard et de ses causes. Il dit qu'il a vu Allard, mais qu'il n'a pas pu aller le voir, car il était couché lui-même.

Le docteur Desroches porte la santé de l'Université Laval et fait l'éloge de cette institution.

Le docteur Rottot répond en très peu de mots et le docteur Albert Lebeuf lui succède. L'orateur fait l'éloge des unions médicales et montre quelle force on peut retirer de l'Association. Il montre les œuvres accomplies par les grandes sociétés et ce que peut faire la profession médicale de notre pays si elle est bien organisée.

Le docteur A. A. Foucher, président du Congrès des Médecins de langue française de l'Amérique du Nord, le docteur Brochu, président de la Société Médicale de Québec, et le docteur Birkett, au nom de la Médico-Chirurgicale Society, remercient puis l'honorable M. Guin propose la santé du président ce qui est voté à l'unanimité.

Le comité d'organisation était composé des docteurs Dubé, président, E. Asselin, secrétaire, LeSage, Valin, D. Carie, Boucher.

On a beaucoup regretté l'absence de M. F. D. Monk, qui s'est trouvé empêché au dernier instant de venir.

LES CATHOLIQUES EN ANGLETERRE

Son Eminence le Cardinal Vaughan, vient de jeter un cri d'alarme. La religion catholique manque de prêtres en Angleterre.

Les catholiques de la Grande-Bretagne sont ainsi répartis, d'après les derniers chiffres officiels : 1,500,000 en Angleterre, 433,000 en Ecosse, 3,310,000 en Irlande.

Pour la vue faible

INVITATION AMICALE

GEORGES MIRON, 29 ans, voyageur, connaît Allard de vue. Il n'a jamais eu avec lui de rapports intimes. Il est allé chez Lebeuf le 2 janvier, avec son père et plusieurs amis. A leur arrivée, Allard était au bois près de la remise des Ewart, en compagnie d'un jeune homme. Il ne lui a pas parlé. Le groupe dont le témoin faisait partie est entré chez Lebeuf. Peu après quelques minutes, le défunt est sorti sur le porche et ont vu Allard. "Viens prendre un coup, P'tit Jean". Le défunt est entré, quelques instants après, il a pris un coup avec tout le monde.

Le témoin n'a vu personne lui verser de la boisson ou autre chose. Il ne s'est pas aperçu qu'il était en boisson pendant les quelques minutes qu'il a passées avec eux.

Quand Allard est parti, Simon Lebeuf, un ami du témoin, lui a dit : "Allons le mener chez Ewart, car il y a de la glace, il peut tomber et se faire mal". Le témoin dit que Lebeuf s'était peut-être aperçu qu'Allard était en boisson ; lui ne s'en est pas aperçu. Lebeuf et lui ont conduit le défunt chez Ewart et l'ont déposé sur la paille dans un sleigh. Ce sleigh était assez grand. Ils n'ont pas couvert le défunt. Le temps, ce soir-là, était entre deux et froid. Simon Lebeuf et Miron sont immédiatement retournés chez Aimé Lebeuf. Ils n'ont joué avec Allard ni dans le chemin, ni dans la maison ; le témoin n'a vu personne le brutaliser ou le forcer à boire.

Allard marchait bien ; il avait sa tête dans la maison, mais il était un peu malade. Il n'a pas demandé à être couché dans le sleigh. Quand les jeunes gens sont arrivés chez Ewart avec lui, les fillettes de la maison ont dit qu'Allard était mal en brosse et d'aller le mener où il avait pris sa boisson.

C'est alors qu'ils l'ont conduit dans le sleigh, sous la remise. Le défunt s'est laissé conduire sans rien dire. Il n'a pas dit un mot non plus quand les jeunes gens sont partis. Il était couché dans le sleigh. Le témoin ne sait pas qui l'a couvert.

C'est le jeune Lebeuf qui a traduit au témoin les paroles des fillettes de la famille Ewart.

L'OPINION D'UN MEDecin

Le Dr HUOT, de Beauharnois, ne connaît rien personnellement de la mort d'Allard et de ses causes. Il dit qu'il a vu Allard, mais qu'il n'a pas pu aller le voir, car il était couché lui-même.

Le docteur Desroches porte la santé de l'Université Laval et fait l'éloge de cette institution.

Le docteur Rottot répond en très peu de mots et le docteur Albert Lebeuf lui succède. L'orateur fait l'éloge des unions médicales et montre quelle force on peut retirer de l'Association. Il montre les œuvres accomplies par les grandes sociétés et ce que peut faire la profession médicale de notre pays si elle est bien organisée.

Le docteur A. A. Foucher, président du Congrès des Médecins de langue française de l'Amérique du Nord, le docteur Brochu, président de la Société Médicale de Québec, et le docteur Birkett, au nom de la Médico-Chirurgicale Society, remercient puis l'honorable M. Guin propose la santé du président ce qui est voté à l'unanimité.

Le comité d'organisation était composé des docteurs Dubé, président, E. Asselin, secrétaire, LeSage, Valin, D. Carie, Boucher.

On a beaucoup regretté l'absence de M. F. D. Monk, qui s'est trouvé empêché au dernier instant de venir.

Il tombe d'un échafaudage

Et se blesse mortellement—Il y a fracture du crâne

Sherbrooke, 28. — Un jeune garçon, de 16 ans, Joseph Gagnon, de Windsor

qui l'ont entouré. Il a vu Allard en boisson, mais jamais complètement ivre.

Le défunt n'avait pas d'ennemi. C'était un bon garçon.

Le témoin a vu Allard en boisson, mais jamais complètement ivre.

Le défunt n'avait pas d'ennemi. C'était un bon garçon.

Le témoin a vu Allard en boisson, mais jamais complètement ivre.

Le défunt n'avait pas d'ennemi. C'était un bon garçon.

Le témoin a vu Allard en boisson, mais jamais complètement ivre.

Le défunt n'avait pas d'ennemi. C'était un bon garçon.

Le témoin a vu Allard en boisson, mais jamais complètement ivre.

Le défunt n'avait pas d'ennemi. C'était un bon garçon.

Le témoin a vu Allard en boisson, mais jamais complètement ivre.

Le défunt n'avait pas d'ennemi. C'était un bon garçon.

Le témoin a vu Allard en boisson, mais jamais complètement ivre.

Le défunt n'avait pas d'ennemi. C'était un bon garçon.

Le témoin a vu Allard en boisson, mais jamais complètement ivre.

Le défunt n'avait pas d'ennemi. C'était un bon garçon.

Le témoin a vu Allard en boisson, mais jamais complètement ivre.

Le défunt n'avait pas d'ennemi. C'était un bon garçon.

Le témoin a vu Allard en boisson, mais jamais complètement ivre.

Le défunt n'avait pas d'ennemi. C'était un bon garçon.

Le témoin a vu Allard en boisson, mais jamais complètement ivre.

Le défunt n'avait pas d'ennemi. C'était un bon garçon.

Le témoin a vu Allard en boisson, mais jamais complètement ivre.

Le défunt n'avait pas d'ennemi. C'était un bon garçon.

Le témoin a vu Allard en boisson, mais jamais complètement ivre.

Encore un accident d'arme à feu

En nettoyant son fusil, un jeune homme de Beebe Plain se fait tuer instantanément

(Correspondance spéciale) Sherbrooke, 28. — Un jeune homme de Beebe Plain, Grover Bailey, s'est fait instantanément tuer. Cet accident fatal s'est produit dans l'avant midi, Bailey se disposait à aller à la charge

se, en nettoyant son fusil, la charge partit et lui passa à travers l'estomac. Sa mort fut instantanée.

L'infortuné jeune homme est âgé de 18 ans et fils de M. C. F. Bailey, l'un des principaux citoyens de Beebe Plain.

Un discours important

Le président du Board of Trade fait la revue des affaires de l'année écoulée

La question du transport et le tarif douanier

Le discours de M. Alex. McFee a été l'événement de la réunion du Board of Trade. Le président de la grande association commerciale a passé en revue les divers problèmes qui se sont posés au cours de l'année devant l'Empire, et il a fait, sur la question fiscale, des déclarations très applaudies et fort importantes.

Plusieurs centaines de membres du Board of Trade assistaient à la réunion.

LA CONFERENCE COLONIALE M. McFee a d'abord fait allusion au couronnement du roi Édouard, à la guerre Sud-Africaine et à la Conférence coloniale de Londres. Cette dernière, a-t-il ajouté, n'a pas réalisé toutes nos espérances. Elle a cependant amplement prouvé son utilité en affirmant tous les grands principes essentiels à la fondation d'un grand empire à jamais unifié.

De la question de transport, qu'il estime très importante, M. McFee parle assez longuement. "Des les premiers jours de l'année dernière, dit-il, lors de l'absorption des intérêts des grands chemins de fer des Etats-Unis, des causes réelles d'alarmes surgirent. On craignait que certains de nos plus importants systèmes de chemins de fer ne fussent ainsi absorbés, ce qui aurait assésé à une politique absolument contraire aux intérêts du Canada."

C'est une question qui, au point de vue du développement de notre pays, a une importance beaucoup plus considérable que nous pourrions le concevoir. Toute maison de commerce doit les achats excédent d'année en année, les ventes, doit fatalement aboutir à la banqueroute. La seule différence entre une telle maison de commerce et le Canada, est que dans ce dernier cas de grosses sommes d'argent sont constamment apportées dans ce pays sous forme de prêts, de nouveaux capitaux, etc., et rétablisent l'équilibre. Mais ce n'est pas là une saine politique fiscale.

Dans une période d'extrême prospérité comme la présente, les hommes d'affaires ne portent guère d'attention à un excès d'importations, car la demande est généralement suffisante pour absorber à la fois les articles importés et les produits du pays. Mais que les temps changent aux Etats-Unis, et notre pays deviendra, l'un des dépôts pour le surplus de leurs marchandises, à des prix bien au-dessous du prix coûtant de la production des mêmes articles au Canada.

"Bien que notre pays ait en lui-même tous les éléments de prospérité et de développement possibles, le résultat de cet état de choses sera que nous serons punis comme le sera la République au sud de notre pays, où la spéculation et les méthodes peu sûres de commerce ont beaucoup d'ascendance."

Aucun gouvernement ne pourrait espérer alors être capable de faire des changements dans notre tarif, avec une rapidité suffisante pour sauver la situation. Je sens qu'il est de mon devoir de donner l'alarme, et j'espère qu'à la prochaine session de notre parlement à Ottawa, cette question sera considérée avec esprit de patriotisme plutôt qu'au point de vue étroit de partis politiques, que notre tarif sera amendé de manière à assurer le marché canadien aux industries canadiennes, en dehors de l'influence destructive des nations étrangères."

M. McFee s'est aussi déclaré en faveur de l'entrée de Terre-Neuve et des Antilles Anglaises dans la Confédération.

CLUB LIBERAL DE LA PARTIE EST

Grande assemblée le mercredi soir, 28 janvier 1903

Des affaires importantes y seront traitées.

L'HON. LOMER GOVIN devra y faire un grand discours.

L'accompagnateur M. Godfrey Langlois, M. Jérôme Desnoe, M. Camille Piché, M. Robert Rocher, le président du Club National.

Les membres et les amis du club sont invités particulièrement à assister à cette séance.

CHEMINS DE FER

Les journaux font de nouveau circuler la rumeur qu'un arrangement aurait été conclu entre le Grand Tronc Pacifique et le Syndicat Mackenzie-McNair et M. Hays, vice-président du Grand Tronc dit qu'il ne saurait y avoir rien de fondé dans ces rumeurs, mais que, quant à lui, il sera attentif à ce qu'il veut faire au sujet de la nouvelle ligne transcontinentale.

La Board of Trade de Chatham, N.B., en session spéciale, s'est déclaré en faveur du projet du Trans-Canada comme étant mieux conçu pour le développement des ressources du Canada. L'assemblée a refusé de se prononcer en faveur de l'extension de l'Intercolonial vers l'Ouest.

M. Archer Baker, agent du Pacifique Canadien en Europe, est devenu directeur de l'Imperial Fuel Supplies Co. On considère que cette nomination est un indice des intentions du Pacifique Canadien de pousser la vente des produits Canadiens en Angleterre.

trait d'entreprise on n'exécute pas in-
galement ce contrat.

Le chèque dont on aura accompagné
les soumissions qui n'auront pas été
acceptées sera remis.

Le département ne s'engage à accep-
ter la plus basse, ni aucune des soumis-
sions.

Par ordre, **FRED GELINAS**, Secrétaire

Ministère des Travaux publics, Ottawa, 25 janvier 1963.

N.B. — Le département ne reconnaît
aucune note sur la publication de son
avis ci-dessus, lorsqu'il n'aura pas expri-
mément autorisé cette publication.

LES AMELORATIONS DU PORT

Le projet d'aménagement, d'outillage, etc., etc.

Les rampes, la passerelle, les hangars, les voies ferrées, etc.

Le comité spécial nommé par le Conseil de la Chambre de Commerce du district de Montréal, sa séance spéciale du 9 janvier pour faire une étude du projet d'aménagement, d'outillage, etc., du nouveau port de Montréal, qui se composait de MM. D. Masson, Jos. Contant, J. X. Perrault, J. P. Mullarkey, A. V. Roy, I. Préfontaine et Jos. Haynes, secrétaire et rapporteur, vient de terminer son rapport que nous nous empressons de présenter à nos lecteurs. Ce rapport se lit comme suit :

LE RAPPORT

Votre comité s'est donc rendu, en conformité des instructions qu'il avait reçues du conseil, le samedi, 10 janvier, au siège de la commission, pour prendre connaissance des plans, etc., du projet qui doit être soumis au gouvernement du Canada.

Ce projet comporte trois plans incliné, ou rampes, qui doivent racheter la différence de niveau entre la chaussée de la rue des Commissaires et le plancher du premier étage des "hangars permanents". C'est au moyen de ces passerelles, qui franchissent le terre-plein et les voies ferrées à une hauteur suffisante, que l'on se propose de permettre aux charrois légers et, pondéreux, l'accès au second plancher des "hangars permanents" établis tant sur le terre-plein que sur les quais.

En l'absence des devis descriptifs et estimatifs du projet, votre comité a dû constater l'impossibilité de faire une étude comparative permettant de supporter la charge de la dépense que ces travaux entraîneront.

Votre comité a dû se contenter des renseignements donnés de vive voix, et des données recueillies au cours de la discussion des plans du projet. Votre comité a dû reconnaître qu'il se trouvait en présence d'une étude faite en grande hâte et partant, incomplète.

Et cependant, il s'agit pourtant d'un problème de la plus haute importance. La solution qu'il nous a été loisible d'entrevoir n'est que partielle, car le projet à l'étude n'a trait :

QU'AUX RAMPES ET A LA PASSELERELLE.

derrière plus haut. Ces rampes, au nombre de 3, sont établies en deux voies inclinées à 5 p. c. et séparées à mi-hauteur par un palier de repos. Elles s'appuient à la base, sur le mur de protection qui vient de la rue de la Terrasse, et qu'il faut démolir partiellement, en trois endroits différents, et sur une longueur collective de 300 pieds. Mais ce n'est pas tout. Ces rampes, qui sont à cheval sur le mur de protection, empiètent de 9 pieds très certainement, et de 18 pieds très probablement, sur la rue des Commissaires dont on vient de peine de terminer l'élargissement et qui n'est pas encore pavée.

Interrogé sur les raisons qui avaient pu motiver le choix d'une telle solution, l'ingénieur de la commission a déclaré qu'après avoir fait une étude approfondie du problème posé, il n'avait rien trouvé de plus acceptable.

Votre comité n'ayant pas cru devoir s'incliner devant cette simple affirmation, a désiré connaître quelques-unes des raisons qui avaient précipité l'adoption par la commission, de cette solution.

C'est alors que l'ingénieur de la Commission a produit un plan d'ensemble du terre-plein et des quais sur lequel on avait dessiné le réseau des voies de garage et de manœuvre, ainsi que les raccordements avec les hangars permanents.

A SHUNTING YARD

Votre comité ne saurait mieux définir ce projet de réseau que par la laïc d'un délégué de la ville. Mais c'est une gare de triage "a shunting yard" s'est-il écrié. La définition est exacte.

Les 23 de l'aire du terre-plein et le 13 environ de l'aire des quais, sont littéralement couverts d'un réseau complexe de voies ferrées et de hangars.

Votre comité a dû se rendre à l'évidence et reconnaître l'impossibilité, ou, tout au moins, dans de telles conditions, les charrois, gros et petits, de se frayer, sans s'exposer à de grands dangers, un passage à travers ce dédale de voies ferrées, en activité de service ou encombrées de wagons.

Mais si votre comité est disposé à reconnaître la légitimité du désir des grandes compagnies, de livrer de la main à l'envers, leur chargement, à pied d'œuvre, pour ainsi dire, et cela afin de supprimer les manutentions, les charrois inutilisés qui grèvent d'autant le coût du transport, il n'en est pas moins convaincu que les travaux en cours dans le port, n'ont pas non plus pour but unique et étroit de créer une porte de garage de triage à l'usage exclusif de quelques compagnies de chemins de fer. Le but du Gouvernement en créant ce port avec les derniers plans, est surtout et avant tout de faire :

UNE INSTALLATION MODELE

présentant des avantages suffisants pour attirer et même centraliser en le fixant, le commerce tant d'importation que d'exportation du pays, de la faire en un mot, un "port national".

Votre comité est d'opinion que le projet présenté par la Commission est entièrement et presque exclusivement à l'avantage des compagnies de chemins de fer, et au préjudice flagrant du public.

Le mouvement maritime y trouverait aussi son avantage en printemps, à l'ouverture de la navigation, car l'arrivée des navires est :

SOUVENT RETARDEE

faute de cargeaison disponible. L'emmagasinement dans les hangars permanents ne permet pas d'avancer de plusieurs jours l'ouverture de la navigation.

Et cela pour le minimum de frais d'entretien, car la voie aérienne, par définition, est exempte des encombrements de neige ou de glace qui paralysent, lorsqu'ils ne l'immobilisent pas complètement, à des époques déterminées, le service des trains au niveau du sol. Mais ce n'est pas tout. Grâce à la circulation ininterrompue pendant les 24 heures, la voie aérienne de transit, donnerait aux wagons à marchandises des grandes compagnies, en destination de Montréal, un accès commode à l'est et à l'ouest du port, sans être astreints, comme cela se pratique à l'heure présente, à faire un long détour, soit via Outremont, soit encore via Jacques-Cartier Junction. Service de pénétration qui comporte actuellement une dépense exorbitante, étant donnée la distance à 88 d'oiseau.

Le tout respectueusement soumis, Le secrétaire,

JOS. HAYNES, L. C.

INTERESSANT POUR NOS LECTEURS

Une question qui devrait être traitée avec érudition et avec soin — Pour les malades ou pour ceux qui sont en santé.

Être fort et en santé, telle est l'ambition de toute personne de constitution faible ; demeurer en bonne santé est le désir le plus ardent de tous ceux qui se portent à merveille. Mais comment d'entre nous ont étudié les causes de la mauvaise santé ? Très peu, car il y a très peu de personnes qui peuvent dire qu'elles ont suivi un régime sans avoir, durant un jour ou deux, quelque chose qui leur démontre que leur système ne va pas bien. Il n'est pas bon de laisser passer ces jours sans faire des recherches. Pour cela il n'est pas nécessaire d'aller chez un médecin si l'on veut bien réfléchir. Les statistiques démontrent clairement que plus de quatre-vingt-dix pour cent des maladies du "humain" sont affligées sans être en premier lieu à un état de rigueur des reins et du foie, de sorte que nous ne pouvons pas négliger les symptômes de danger que nous donnent les organes les plus importants. Les statistiques démontrent aussi qu'il existe plus de 5,000,000 de cas de maladie du rein et du foie, sous une forme ou sous une autre.

Il existe plusieurs soi-disant "remèdes" contre les affections du rein et du foie, mais il n'y en a qu'un qui agit radicalement et durablement, qui est reconnu par les médecins et employé dans les hôpitaux et ce remède est le **WILLIAMS' SAFE CURE**, un composé vraiment végétal, exempt de tout poison, agréable à prendre, et ne contenant ni narcotiques, ni drogues dangereuses ; un remède qui a subi l'épreuve du temps et qui est appuyé par des milliers de témoignages en faveur de ses mérites.

L'Hon. J. S. Petersen, de Minneapolis, l'un des hommes éminents dans la vie publique au Nord-Ouest, fut entièrement guéri par **WILLIAMS' SAFE CURE**, après un usage de divers "remèdes" et du traitement des médecins.

L'Hon. Clifford S. Beale, assistant-solliciteur de la ville de Philadelphie, après avoir enduré ce qu'il décrit comme "une agonie dont le souvenir lui est encore amer", trouve un guérison rapide.

Puis il y a le cas de Mme Frances Greenham, Secrétaire et Trésorière de la **HIGH SCHOOL OF EDUCATION**, Washington, D.C., qui dépend de centaines de patients pour les médecins et autres remèdes, mais qui trouva une guérison complète en **WILLIAMS' SAFE CURE**. Et la liste se continue.

Il y a des milliers de lettres de reconnaissance dans les bureaux de la **WILLIAMS' SAFE CURE COMPANY**, toutes chantant les louanges de ce remède merveilleux et rendant témoignage à ses mérites.

Il est facile de voir si vos reins sont en parfait état. La simplicité de cette épreuve est évidente pour tout le monde. Après avoir uriné le matin, faites reposer votre urine dans un verre ou une bouteille durant vingt-quatre heures. Si vous y découvrez un sédiment rougeâtre couleur de brique, ou des particules flottantes, ou si elle est trouble, vous saurez que vos reins sont dans un état malade, et vous devez leur donner votre attention immédiate.

Si vous doutez encore, envoyez-en un échantillon à la **WILLIAMS' SAFE CURE COMPANY**, Rochester, N.Y., et une analyse vous sera envoyée gratuitement. La **WILLIAMS' SAFE CURE COMPANY** a un département médical parfaitement organisé. Un corps de médecins habiles est à vos ordres, et toute correspondance est strictement confidentielle.

Vous ne sauriez apporter trop d'attention pour découvrir dès maintenant si vous souffrez de quelque maladie des reins et du foie, si petite qu'elle soit.

MORT SUBITE D'UN CULTIVATEUR

Il se sent indisposé et demande l'hospitalité à un ami chez qui il expire

(Correspondance spéciale) Trois Rivière, 28. — On rapporte la mort subite d'un cultivateur du nom de Désiré Collard, de Mont-Carmel, comté de Champlain, arrivé samedi. Se sentant indisposé, il arriva à la maison d'un de ses amis et demanda la permission de se coucher afin de se reposer. On lui offrit d'aller chercher un médecin, il refusa en disant que son malaise ne serait que passager. Il y avait à peine une heure qu'il était couché que quelqu'un de la maison, étant entré dans sa chambre, constata que Collard venait de mourir. Le docteur Vanneste fut prévenu, mais il ne jugea pas à propos de tenir enquête, l'inhumation a eu lieu hier après midi.

Vient de paraître

"Premier Pêche" de Madeleine, un tout coquet volume, dont les impressions sont fraîches et sont fort goûtées. En l'absence de la librairie, voyez l'annonce dans une autre page.



Deux Onces de Force Parfaite

tel est le contenu de chaque bouteille de Bovril de deux onces. Le Bovril est la seule essence de viande dans laquelle se trouve tout le boeuf. Les Extraits ne contiennent que le jus. Le Bovril contient aussi tout le Fibre nécessaire à la formation des muscles ; leur donnant une grande force de résistance, tout aussi bien que des propriétés stimulantes.

UN GRAND RECORD

Nous avons vendu 156 Engins en douze mois, durant l'année 1902. Ceci est une preuve que ceux qui emploient des machines à vapeur ont une grande confiance dans les engins que nous construisons. Ecrivez pour un Catalogue.

The GOLDIE & McCULLOCH CO., Limited,
Galt, Ontario

CONSTRUISANT AUSSI DES

Engins Wheelock, Engins "Ideal", Engins à Gaz et à Gazoline, Bouilloires, Pompes, Turbines à l'Eau, Machines pour moulin à fleur, Gyrateurs Wolf, Roues d'Émeril, Machines pour moulin à farine, Machines pour travailler le bois, Machines pour la pierre,	Machineries pour faire des bois et fonds de barils, Poulies en bois, Poulies en fer, Arbres de Couche, Appareils de Suspension, Roues, Accouplements, Accouplements conducteurs, Poulies conductrices Cluys, Poulies pour chaînes, Coffres-forts, Voutes et Portes de Voutes.
---	---

Williams & Wilson sont les agents dans la Province de Québec pour LA GOLDIE & McCULLOCH Co. de Galt, Ont.

Engins et Bouilloires.

MOUTON DE HILLHURST. MOUTON DE HILLHURST. MARCHE DE LAMB

Nous venons de recevoir une petite consignment de ces moutons nés et nourris sur la Ferme Hillhurst du Sénateur Cochrane. Donnez vos commandes de bonne heure.

24 RUE UNIVERSITE. MONTREAL.

S. COSSELIN ENTREPRENEUR

Plâtrier, Blanchisseur, etc. Spécialité, Caves en Ciment.

12 RUE BOURGET ST-HENRI

W. R. Cuthbert & Co Fondeurs EN CUIRE

39-4-43 Rue Duke, Montreal.

Fonderie en activité tous les jours. Aucune commande n'est trop considérable pour nous. — Aucune trop petite pour ne pas avoir toute notre attention.

MORT MYSTÉRIEUSE

Un prince tué d'un coup de fusil

Northampton, 28. — Le prince Wolfgang Zu Stolberg, Stalberg a été trouvé, hier, tué d'un coup de fusil dans le parc de son château, à Rott-Isenrode. Son fusil était près de lui, et l'on ne sait s'il a été assassiné, s'il s'est suicidé ou s'il a été victime d'un accident.

Fatal incendie

Winnipeg, 28. — La maison de James McKinley, de l'Eglise de la Mission d'Angleterre, à Fort Resolution, a été brûlée hier. L'incendie a éclaté à 10 heures, et six enfants ont échappé aux flammes, mais Mme McKinley a été fatalement brûlée.

A nos jeunes ouvrières

Si vos moyens sont trop limités pour payer au comptant les fournitures dont vous pourriez avoir besoin, venez nous voir et nous vous offrons un crédit raisonnable, sans exiger un acompte d'avance.

Notre stock, toujours le plus considérable et le plus varié du continent, vous permettra de choisir les fournitures que vous rêvez.

CHS. DESJARDINS & CIE.
L.m.s. j.n.o.

CHEMINS DE FER

PACIFIC CANADIAN

Service d'OTTAWA perfectionné

Depart de la gare d'OTTAWA : 7:30 a.m., 1:00 p.m., 4:00 p.m., 7:00 p.m., 10:00 p.m.
Arrivée à Vancouver : 11:45 a.m., 1:45 p.m., 4:45 p.m., 7:45 p.m., 10:45 p.m.

Service de QUEBEC. De la Gare Viger : 7:30 a.m., 1:00 p.m., 4:00 p.m., 7:00 p.m., 10:00 p.m.
Service de SPRINGFIELD, Mass. Service de chars et de charbonniers direct de la gare Windsor, 7:45 p.m. tous les jours, excepté le dimanche.

Bureau des billets de la ville et du télégraphe, 130 rue St-Jacques, à côté du bureau de poste.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

LEPART DE LA GARE BONAVENTURE

"INTERNATIONAL LIMITED" 7:30 a.m., 1:00 p.m., 4:00 p.m., 7:00 p.m., 10:00 p.m.
Tous les jours, sauf le dimanche et les jours de fête.

Un Elegant Car-Cat sur ce Train

MONTREAL & NEW-YORK
Ligne la plus courte. Service le plus rapide. 2 trains de jour, tous les jours excepté le dimanche dans les deux sens. 1 train de nuit, tous les jours, dans les deux sens.

QUITE MONTREAL ARR. A NEW-YORK
7:30 a.m., 1:00 p.m., 4:00 p.m., 7:00 p.m., 10:00 p.m.
Tous les jours, 1 train tous les jours excepté le dimanche.

Bureau des billets de la ville, 137 rue St-Jacques, Téléphone Main 400 et 461 et à la gare Bonaventure.

INTERCOLONIAL RAILWAY

Le train de la maille Anglaise part le dimanche à 12 heures (midi). Les passagers qui prennent ce train peuvent rattraper à Halifax avec les steamers de la maille de la ligne Allan en route pour Liverpool.

La route populaire pour les Tropiques

Les steamers "Pickford" et "Black", partent d'Halifax à tous les deux jours, pour les Indes, la Chine, l'Australie, le Japon, les Philippines, la Nouvelle-Géorgie, les Bahamas, Trinidad et Demerara.

SERVICE DE QUEBEC

Les trains laissent Montréal à 7:40 a.m., 12:00 a.m., et 11:45 p.m.

Laissent Lévis à 12:10 et à 4:20 p.m.

SERVICE DE NUIT AMELIORE

L'express part tous les jours, excepté le dimanche, à 11:45 p.m., avec char-dortoir, et arrive à Québec à 7:05 a.m. Les passagers peuvent entrer dans le char-dortoir à 9:00 p.m. et y rester jusqu'à 8 a.m. Tous les trains partent de la gare Bonaventure.

Bureau des billets de la ville, 143 rue St-Jacques

J. W. BRYSON, C.P.A., Montréal.

H.A. PRICE, Ass. A.G.P.A., Montréal.

LA ROUTE DE SHAWINGAN FALLS

LE GRAND NORD DU CANADA

QUITE MONTREAL

Place Viger, C.P.R.

9:00 a.m. — Four Haskelton, New Glasgow, Joliette, Shawingam Falls, Grand-Mère, Québec et les points intermédiaires.

5:30 p.m. — Four Haskelton, New Glasgow et Joliette.

ARRIVE A MONTREAL — Place Viger, C.P.R. 9:45 a.m. — De Joliette, New Glasgow, Haskelton, etc.

7:05 p.m. — De Québec, Grand-Mère, Shawingam Falls, Haskelton, Lacabe, etc.

MONTREAL PARK & ICE RAILWAY CO.

LIÈGE DE LACHINE. Le bureau de poste, toutes les 20 minutes, de 6:00 heures à 11:00 heures p.m., dernier char pour Lachine, à 12:00 heures, midi. De Lachine, toutes les 20 minutes, de 6:00 heures à 11:00 p.m., dernier char à 12:00 a.m., à St-Henri seulement.

ST-HENRI, toutes les 45 minutes, de 6 a.m. à 11:15 p.m., du saut au Boquet, toutes les 45 minutes, de 6 a.m. à 11:15 p.m., de 6 a.m. à 7 p.m. Des chars quittent Westmount, angle de l'avenue Victoria et de la rue Sherbrooke, toutes les 20 minutes, de 6 a.m. à 11:15 p.m., de 6 a.m. à 7 p.m. Le PARTENT A 20 MINUTES APRES LE DÉPART DES ST-HENRI. S'ENTREPRENDRE AVEC LE CHAUFFEUR DE CATHÉDRALE.

AVIS

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le village de Dorval s'adressera à la Législature de la Province de Québec, à la prochaine Session, pour demander d'être érigé en ville, pour obtenir aussi l'autorisation de se constituer en municipalité, et de faire l'incorporation de la ville de Dorval.

Procurer du village de Dorval.

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le village de Dorval s'adressera à la Législature de la Province de Québec, à la prochaine Session, pour demander d'être érigé en ville, pour obtenir aussi l'autorisation de se constituer en municipalité, et de faire l'incorporation de la ville de Dorval.

Procurer du village de Dorval.

Province de Québec, district de Montréal

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le village de Dorval s'adressera à la Législature de la Province de Québec, à la prochaine Session, pour demander d'être érigé en ville, pour obtenir aussi l'autorisation de se constituer en municipalité, et de faire l'incorporation de la ville de Dorval.

Procurer du village de Dorval.

AVIS

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le village de Dorval s'adressera à la Législature de la Province de Québec, à la prochaine Session, pour demander d'être érigé en ville, pour obtenir aussi l'autorisation de se constituer en municipalité, et de faire l'incorporation de la ville de Dorval.

Procurer du village de Dorval.

AVIS

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le village de Dorval s'adressera à la Législature de la Province de Québec, à la prochaine Session, pour demander d'être érigé en ville, pour obtenir aussi l'autorisation de se constituer en municipalité, et de faire l'incorporation de la ville de Dorval.

Procurer du village de Dorval.

AVIS

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le village de Dorval s'adressera à la Législature de la Province de Québec, à la prochaine Session, pour demander d'être érigé en ville, pour obtenir aussi l'autorisation de se constituer en municipalité, et de faire l'incorporation de la ville de Dorval.

Procurer du village de Dorval.

AVIS

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le village de Dorval s'adressera à la Législature de la Province de Québec, à la prochaine Session, pour demander d'être érigé en ville, pour obtenir aussi l'autorisation de se constituer en municipalité, et de faire l'incorporation de la ville de Dorval.

Procurer du village de Dorval.

AVIS

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le village de Dorval s'adressera à la Législature de la Province de Québec, à la prochaine Session, pour demander d'être érigé en ville, pour obtenir aussi l'autorisation de se constituer en municipalité, et de faire l'incorporation de la ville de Dorval.

Procurer du village de Dorval.

AVIS

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le village de Dorval s'adressera à la Législature de la Province de Québec, à la prochaine Session, pour demander d'être érigé en ville, pour obtenir aussi l'autorisation de se constituer en municipalité, et de faire l'incorporation de la ville de Dorval.

Procurer du village de Dorval.

AVIS

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le village de Dorval s'adressera à la Législature de la Province de Québec, à la prochaine Session, pour demander d'être érigé en ville, pour obtenir aussi l'autorisation de se constituer en municipalité, et de faire l'incorporation de la ville de Dorval.

Procurer du village de Dorval.

AVIS

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le village de Dorval s'adressera à la Législature de la Province de Québec, à la prochaine Session, pour demander d'être érigé en ville, pour obtenir aussi l'autorisation de se constituer en municipalité, et de faire l'incorporation de la ville de Dorval.

Procurer du village de Dorval.

AVIS

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le village de Dorval s'adressera à la Législature de la Province de Québec, à la prochaine Session, pour demander d'être érigé en ville, pour obtenir aussi l'autorisation de se constituer en municipalité, et de faire l'incorporation de la ville de Dorval.

Procurer du village de Dorval.

The D.E. Emulsion

Marque de fabrique

Employé exclusivement dans les hôpitaux.

L'émulsion la plus agréable au goût qui existe.

Très facile à dégriser.

Renforce le corps.

Augmente considérablement le poids.

Le meilleur remède pour Débilité générale, Grippe, Anémie, Consommation.

LES CHARRAIS EN GENERAL LA CIRCULATION DES VOIES SUR LES QUAIS

Le Conseil va plus loin. Il est convaincu que les grandes compagnies de chemins de fer seraient les premières à profiter des avantages que cette solution leur procurerait. En hiver, par exemple, alors que les docks sont littéralement envahis par les charrois, il est évident que les charrois, qui sont dans le port, n'ont pas non plus pour but unique et étroit de créer une porte de garage de triage à l'usage exclusif de quelques compagnies de chemins de fer. Le but du Gouvernement en créant ce port avec les derniers plans, est surtout et avant tout de faire :

PATENTES OBTENUES PROMPTEMENT

Avez-vous une idée ? Si oui, demandez-nous de vous la faire breveter. Nous vous donnerons gratuitement les renseignements nécessaires. Brevets à l'étranger et au Canada. Bureaux : 1 et Atlantic Bldg., Washington, D.C.

Z. BEAUCHAMP

Entrepreneur-Menuisier, Charpentier

Atelier : 419 rue St-André

TEL. BELLE EST 1905

Résidence Privée, 413 St-André

Je suis chargé de toutes sortes de bâtiments, réparations de bâtiments, etc. Les ordres seront exécutés de promptement, avec les meilleurs matériaux et à bas prix.

L.m.s. j.n.o.

PATENTES OBTENUES PROMPTEMENT

Avez-vous une idée ? Si oui, demandez-nous de vous la faire breveter. Nous vous donnerons gratuitement les renseignements nécessaires. Brevets à l'étranger et au Canada. Bureaux : 1 et Atlantic Bldg., Washington, D.C.

PATENTES OBTENUES PROMPTEMENT

Avez-vous une idée ? Si oui, demandez-nous de vous la faire breveter. Nous vous donnerons gratuitement les renseignements nécessaires. Brevets à l'étranger et au Canada. Bureaux : 1 et Atlantic Bldg., Washington, D.C.

PATENTES OBTENUES PROMPTEMENT

Avez-vous une idée ? Si oui, demandez-nous de vous la faire breveter. Nous vous donnerons gratuitement les renseignements nécessaires. Brevets à l'étranger et au Canada. Bureaux : 1 et Atlantic Bldg., Washington, D.C.

